

**ATTRACTIVITÉ**

**Faire de la  
Silver économie  
une opportunité  
pour les Villes  
de France**

Jeudi 7 décembre 2017

**LE MANIFESTE**





# ATTRACTIVITÉ

## Faire de la Silver économie une opportunité pour les Villes de France



### Bientôt un tiers de la population aura plus de 60 ans

En 2060, si les tendances démographiques récentes se confirment, l'Insee prévoit que nous serons 73,6 millions d'habitants en France, avec un indicateur conjoncturel de fécondité proche de 2 (1,95). 23,6 millions de personnes seraient ainsi âgées de 60 ans ou plus, soit pratiquement le tiers (32%) de la population française. La part de la population des moins de 20 ans, qui représenterait 22%, serait en baisse, comme la part de la population des 20-59 ans, qui représenterait 46% de la population totale<sup>1</sup>.

Face à ce phénomène de vieillissement démographique inéluctable, la "Silver économie" regroupe l'ensemble des moyens et des politiques d'accompagnement de cette transition qui s'annonce. Pour assurer celle-ci au mieux, la "Silver économie" a vocation à développer les innovations nécessaires et surtout, à s'adapter aux différentes périodes de la vieillesse. Dès lors, ce secteur émergent ne concerne pas uniquement l'autonomie et la santé, puisque les acteurs de l'habitat, du numérique ou encore de l'agroalimentaire sont également concernés.

### Un potentiel de croissance

Une politique axée sur le potentiel en matière de vieillissement dans les territoires est donc possible, et même souhaitable. Le phénomène de vieillissement pourrait ainsi devenir une « matière première » du développement économique local, à travers la création d'emplois non-délocalisables, pour la prise en charge des personnes âgées. Cette « gérontocroissance » peut aussi amener à réfléchir à une production de richesses parallèles, à celles plus classiques basées sur le bénévolat, l'activité informelle ou encore le tissu associatif. Ce potentiel inexploité de consommation de biens et de services devrait à l'évidence constituer une opportunité pour les entreprises françaises notamment dans des secteurs comme le tourisme, les transports, les

loisirs et la culture où la chute de consommation est plus marquée après 65 ans<sup>2</sup>.

La filière Silver économie a été identifiée en tant que telle par l'État, comme politique publique, en 2013. Son objectif est de traiter l'ensemble des produits et des services en direction des personnes âgées (plus de 55 ans). En tout et pour tout, la "Silver économie" représente 92 milliards d'euros aujourd'hui et pourrait représenter un marché de 130 milliards d'euros en 2020 soit +41%, depuis 2014. La « Commission Innovation 2030 » a identifié cette filière comme l'une des sept ambitions de la France. Concrètement, la BPI-France abonde une enveloppe de 300 millions d'euros pour financer des actions d'innovation et de promotion dédiée à cette filière.

### Un gisement d'emplois

Cette filière représente aussi un gisement important d'emplois. Pour preuve, selon une étude de la Dares, la filière pourrait être à l'origine de la création de 300 000 emplois nets à l'horizon 2020. Le secteur des services à la personne pourrait être de son côté à l'origine de 350 000 emplois directs et indirects d'ici à 2020 pour les aides à domicile, les aides-soignantes, ainsi que les infirmières.

### Vieillir plus longtemps, chez soi

S'agissant des politiques d'accompagnement du vieillissement, la prise en charge de la personne âgée, relevait jusqu'ici généralement de la sphère privée familiale ou caritative. D'ici à 2030, le ratio entre aidants et personnes âgées devrait encore diminuer. À l'avenir, les familles devraient ainsi se tourner davantage vers les structures d'hébergement collectif, alors même que ces structures ne parviennent pas, aujourd'hui, à répondre à la totalité de la demande. Toutes les politiques préconisent pourtant le vieillissement chez soi, et le développement des services à domicile. Ainsi, devant les demandes présentes et futures, l'adaptation du parc immobilier apparaît comme un des enjeux les plus prégnants.

<sup>1</sup> Source : Etude 2013 - LeMarchedesSeniors.com

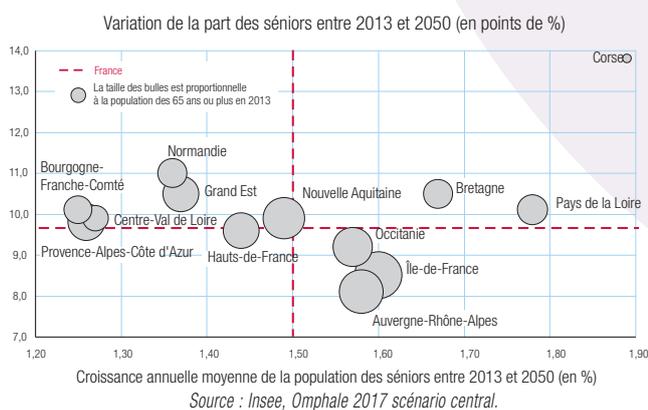
<sup>2</sup> D'après le CREDOC, en 2015, le marché des seniors représentait un poids prépondérant dans les marchés de l'alimentation à domicile (53%), de la santé (57%), des équipements du foyer (50%) ou encore des assurances (64%). Mais les « seniors » tels qu'entendus par le CREDOC, ce sont les français de plus de 50 ans. Or, parvenues à l'âge de 65 ans, les personnes âgées voient leurs dépenses de consommation diminuer brutalement.

Au final, il devient nécessaire d'établir les conditions d'un système plus souple, permettant aux aînés de rester autonomes, d'entretenir des liens intergénérationnels, et de participer à la vie communautaire le plus longtemps possible. Dix secteurs d'actions prioritaires se dégagent ainsi :

1. La santé
2. Le mieux-être
3. La famille
4. La vie sociale
5. La participation à la vie de la communauté
6. L'apprentissage en continu
7. L'emploi
8. Le revenu
9. Le logement
10. La sécurité alimentaire

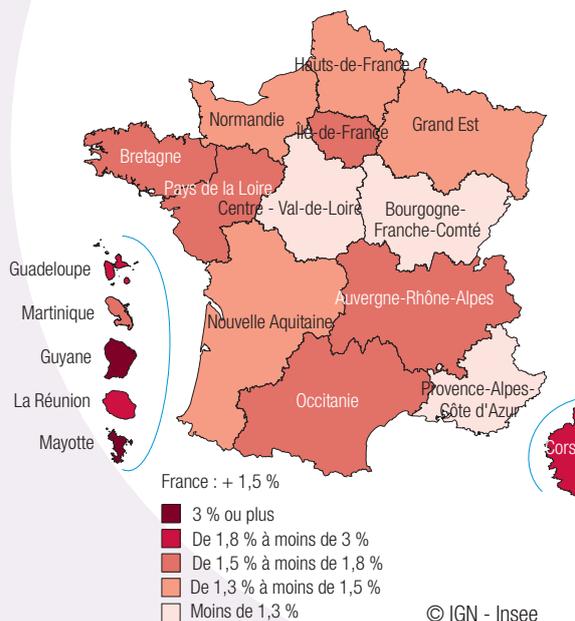
## La dimension territoriale du vieillissement

Le vieillissement de la population des régions



En France, on observe un clivage entre, d'une part, les régions centrales urbanisées, voire métropolitaines avec une forte dynamique économique dans lesquelles les personnes âgées sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses, et d'autre part, les périphéries territoriales beaucoup plus marquées par le vieillissement. Dans la mesure où les villes moyennes disposent des services publics essentiels, proposent une gamme étendue de loisirs, et restent moins chères et plus accessibles, une frange grandissante des personnes âgées est attirée par ces territoires.

## Croissance annuelle moyenne entre 2013 et 2050 de la population des séniors



## A chaque âge, ses besoins

Le rapport des personnes âgées à la vie quotidienne est particulier et demande donc une adaptation des territoires. Les préoccupations les plus fréquentes à cette tranche d'âge concernent la disponibilité des services et des équipements de centre-ville, la baisse du sentiment d'insécurité, l'accessibilité au logement et le maintien à domicile.

Les 60-75 ans seront globalement plus intéressés par les loisirs, par la culture voire même par la préparation de leur avenir en matière de logement, alors que les plus de 75 ans se trouveront majoritairement dans une situation de baisse de l'autonomie avec un besoin d'aides régulières. Cette distinction est essentielle.

Pour réfléchir à un territoire du « bien-vieillir », il est essentiel de considérer les espaces proches des domiciles des personnes âgées pour interroger la qualité de l'environnement et plus généralement du territoire.

L'adaptation et l'équipement des logements est un axe primordial à travers la domotique (recherche du confort, réponse à la demande de sécurité des biens et des personnes, autonomisation des personnes âgées et handicapées, et diminution de la facture énergétique).

## QUAND EST-ON SENIOR ?

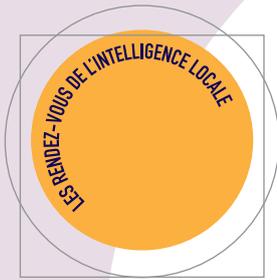
- Les professionnels de santé considèrent que c'est à partir de 70 ans que nous entrons dans le véritable âge de la vieillesse. A 73 ans en moyenne a lieu le premier accident de santé sérieux.
- Les pouvoirs publics perçoivent cette entrée à partir de 60 ou 65 ans. Ces âges sont le seuil d'accès à certaines prestations sociales.
- Les professionnels du marketing placent cet âge à 50 ans. Les changements de vie notables impactant les comportements de consommation surviennent à cet âge en moyenne.

## Que signifie bien vieillir ?

Pour les personnes âgées, bien vieillir en 2030, c'est avant tout vieillir chez soi.

- 88% des séniors français vivent bien leur âge,
- 80% se sentent citoyens à part entière,
- 66% ont au moins un contact par semaine avec la famille,
- 76% communiquent par e-mail au moins une fois par semaine.

<sup>3</sup> Une spécialisation des territoires sur la domotique peut générer des emplois industriels et techniques (vente, installation, maintenance de ces instruments) créant ainsi un secteur à part entière, celui de la e-autonomie (téléassistance, géoassistance, vidéovigilance, télé médecine, chemin lumineux, etc.). C'est une filière d'excellence qui peut générer une image positive du territoire.



## ATTRACTIVITÉ

# Faire de la Silver économie une opportunité pour les Villes de France

## LES PROPOSITIONS DE VILLES DE FRANCE

Pour accompagner les évolutions démographiques, économiques et sociétales issues de la géronto-croissance de la population française, Villes de France formule les propositions suivantes.

### • Promouvoir efficacement la filière de la Silver économie

- Mettre en place des baromètres régionaux de la silver économie présentant des données économiques et des tendances sur les stratégies d'innovation mises en œuvre par les entreprises.
- Nouer au niveau infra-régional des partenariats avec l'Insee pour localiser, quantifier, et estimer l'ampleur des phénomènes de vieillissement à une échelle départementale et intercommunale.
- Au niveau institutionnel, encourager les TPE et PME à s'adapter à la nouvelle donne économique liée au vieillissement.
- Promouvoir les innovations au service de la longévité.

### • Rendre le logement plus attractif

- Instaurer un Guichet Unique de renseignements sur les adaptations des logements pour les séniors et les personnes à mobilité réduite.
- Créer une banque de données des logements adaptés pour les proposer prioritairement aux personnes âgées.
- Créer un label certifiant les artisans ayant suivi une formation spécifique à l'adaptation des logements et qui se sont engagés dans le respect d'une charte.

## • Conforter les usages du numérique

- Développer la médiation numérique à destination des seniors.
- Profiter des opportunités du numérique en termes de lien social, notamment intergénérationnel.
- Soutenir la recherche et le développement pour la domotique et contribuer au financement de ces équipements pour les seniors.
- Simplifier le cadre réglementaire de l'innovation en santé pour permettre le développement des objets connectés et des applications mobiles de santé, ainsi que le développement des cabines de télémédecine connectées et les structures de téléconsultation et télésurveillance médicales.

## • Mieux répondre aux besoins en matière de santé

- Renforcer la question de la prise en compte de la pluralité des besoins des personnes âgées dans la formation des professionnels du secteur médical et paramédical.
- Mettre en place d'une évaluation des établissements médico-sociaux pour davantage prendre en compte les besoins des personnes dépendantes.

## • Adapter l'offre de mobilité

- Augmenter les dispositifs d'incitation fiscale pour tous les travaux de mises aux normes d'accessibilité dans les logements privés.
- Renforcer la fidélisation des seniors dans les réseaux de transports publics par le développement d'une offre adaptée : par exemple, développer les solutions de transports à la demande entre les « logements collectifs seniors » et les points de services et d'équipements dans les centre-villes.
- Favoriser les circuits de déplacements de ces publics entre les différents réseaux de transports à travers le développement d'offres combinées.

600

villes françaises

300

intercommunalités

32

millions d'habitants



## Pour l'avenir **des villes** et des **intercommunalités**

Depuis le 19 juin 2014, **Villes de France** réunit les élus de la Fédération des Villes Moyennes (FVM), forte de 30 ans d'action. Notre vocation renouvelée : accompagner, valoriser et défendre le rôle incontournable des villes et agglomérations de taille inframétropolitaine qui structurent l'armature urbaine du pays, au service de près de la moitié de la population française.

Le tournant pris par **Villes de France** accompagne celui de la nouvelle carte territoriale en débat, alors que les politiques publiques ont mis l'accent jusqu'à présent sur les métropoles, les régions et les territoires ruraux.

Plus que la taille, c'est la fonction urbaine dans toutes ses dimensions qui fait des agglomérations de taille moyenne que nous représentons, un ensemble cohérent, partageant les mêmes enjeux de développement.

Ces villes et intercommunalités forment des bassins de vie reconnus pour leur qualité de vie et leur dynamisme ne demande qu'à être stimulé !

**Nous entendons défendre et valoriser ces pôles d'équilibre régionaux entre les métropoles et l'espace rural et les conforter comme échelon de proximité pertinent et déterminant pour harmoniser l'aménagement du territoire national.**

Dans cette perspective, notre association porte cette identité urbaine en marche, accompagne ses adhérents et défend leurs intérêts spécifiques sur tous les sujets en débat : finances, économie et attractivité locales, innovation et enseignement, services publics de santé et d'éducation, développement durable des aires urbaines...





94 rue de Sèvres  
75007 Paris - France  
Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel : [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)  
● @villes2fr

[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)